



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Entreprises d'insertion

Question écrite n° 50460

### Texte de la question

Mme Marie-Josée Roig attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales à propos des gels budgétaires qui affectent les entreprises d'insertion. Les entreprises d'insertion par l'économie, qui étaient plus de 750 au 1er janvier 1997, bénéficient d'une reconnaissance due notamment à leur efficacité dans la lutte contre l'exclusion. Cette appréciation est d'ailleurs mentionnée dans le programme d'action de l'avant-projet de loi sur la cohésion sociale. Cependant, les aides qui leur sont attribuées ont diminué ces dernières années et ces entreprises subissent des gels budgétaires qui altèrent sérieusement leur action. Aussi, elle demande-t-elle de bien vouloir lui indiquer s'il envisage, d'une part, de lever la mesure de gel budgétaire qui visent ces entreprises et, d'autre part, d'engager rapidement une concertation entre le Gouvernement et le Comité national des entreprises d'insertion sur les propositions que celui-ci formule.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Roig Marie-Josée](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50460

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 avril 1997, page 1762